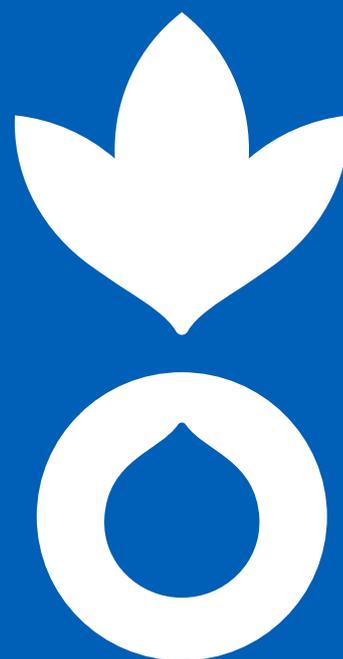


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE NIGER



POINTS SAILLANTS

- Disponibilité globalement moyenne des pâturages
- Ressources en eau d'abreuvement satisfaisantes
- Mouvement massifs interzone à la recherche de pâturages
- État d'embonpoint des animaux satisfaisant
- Augmentation du nombre de vols d'animaux
- Augmentation du nombre d'incidents sécuritaires et de conflits
- Baisse des prix des caprins et des ovins
- Hausse des prix des céréales
- Dégradation des termes de l'échange caprin mâle contre mil défavorables pour les éleveurs



Le programme des sites sentinelles de surveillance pastorale est mis en œuvre conjointement par Action contre la Faim (ACF) en collaboration avec la Direction du Suivi des Ressources Pastorales de l'Alimentation et de la Gestion des Risques (DSRP/A/GR) du ministère de l'Élevage du Niger.

Les enquêtes de terrain concernent 25 sites sentinelles répartis dans les régions d'Agadez (2 sites), Diffa (4 sites), Maradi (4 sites), Tahoua (8 sites), Tillabéri (3 sites) et Zinder (4 sites). Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire pour les sites suivis. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique et statistique.

Les données cartographiées par ACF sont en fonction des thématiques reconnues sensibles par la Direction du Suivi des Ressources Pastorales de l'Alimentation et de la Gestion des Risques (DSRP/A/GR) dans les différentes zones de collecte ainsi que par les leaders d'éleveurs.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.

SITUATION PASTORALE

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS

Les mouvements des animaux sont guidés en grande partie par la disponibilité et l'accessibilité au pâturage résiduel, aux points d'eau d'abreuvement et aux marchés. Au cours de cette période de décembre 2023 à janvier 2024, des arrivées massives d'animaux ont été observées dans la zone de Tchintabaraden, Bouza, Malbaza, sud Guidan roundji en provenance du nord ; ainsi que dans les zones de Gouré en provenance du sud et de l'Est. Des arrivées précoces ont également été signalées dans le sud Guidan Roundjji et la zone de Mayahi en provenance respectivement du Nigéria et du nord.

Aussi, des départs massifs d'animaux ont été rapportés à Bermo (Nord Maradi) en directions du sud et de l'est de la région. Ces mouvements augmentent la concentration d'animaux dans ces zones d'accueil et la pression sur les ressources pastorales.

Au cours de cette période de décembre 2023 à janvier 2024, sur 20% des sites suivis une situation de forte à très forte concentration d'animaux a été signalée. Il s'agit notamment de Kellé (Région de Zinder) Bermo et Mayahi (Région de Maradi), Aderbissinat (région d'Agadez) ; et Malbaza (région de Tahoua) (Figure 1).

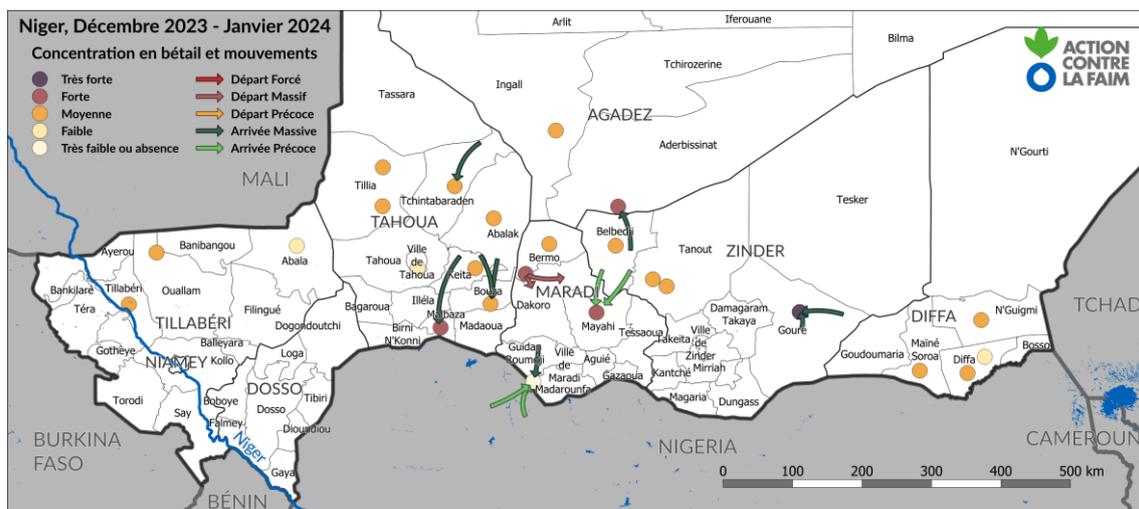


Figure 1 - Concentration du bétail pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur le Niger

DISPONIBILITE DES PATURAGES

Les Figures 2 et 3 montrent l'état du couvert végétal sur la période concernée. Il s'agit respectivement du taux de couverture et de l'anomalie de couverture végétale.

Pour cette période de décembre 2023 à janvier 2024, le taux de couverture du pâturage reste encore satisfaisant globalement, allant de 50 à 70 % sur la majeure partie de la zone agropastorale et pastorale du pays. Cependant, on note des zones à faible et même très faible taux de couverture (inférieure à 40%). Il s'agit notamment de la zone d'Abala, Filingué (région de Tillabéri) ; Nord Doutchi (Dosso) ; Bagaroua ; Abalak et nord Tchinta (région de Tahoua) ; Dakoro ; Bermo (Maradi) ; Ingal ; Aderbissinat (Agadez) ; Tanout, (région de Zinder).

Les plus faibles taux de couvertures sont enregistrés la région de Diffa (Nguigmi, Mainé, Goudoumaria, Ngourti) et au niveau des départements de Tanout et Tesker (Zinder) ; des zones pastorales d'Agadez (Ingal, Aderbissinat) et Tassara (Tahoua). Ces taux se situent entre 20% et 10% voir nul par endroit (figure 2). Vu ces taux de couverture enregistrés sur cette période, l'évolution de la saison sèche affiche des indices d'une soudure pastorale précoce et dure pour les éleveurs.

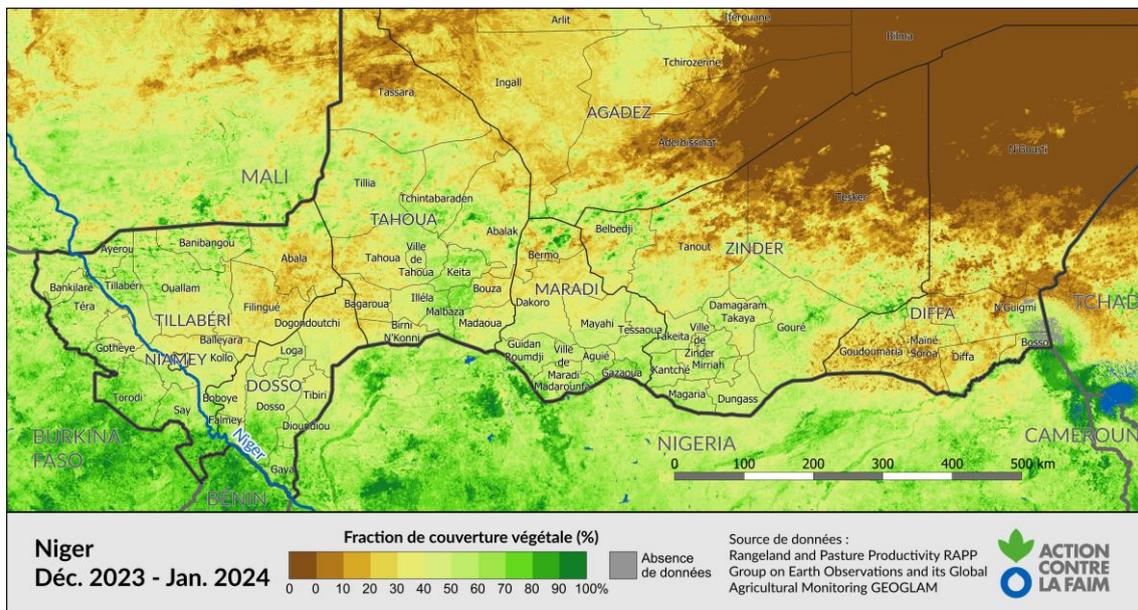


Figure 2 - Fraction de couverture végétale pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur le Niger

La figure 3 est la carte d'anomalie de couverture végétale sur la période de décembre 2023 à janvier 2024 comparée au même bimestre sur les 20 dernières années. Cette carte fait apparaître des anomalies négatives sur les zones pastorales notamment dans les régions de Maradi (Bermo et Dakoro), de Tillabéri (Abala et Filingué), toute la région de Dosso (Loga, Dosso et Nord Doutchi), de Tahoua (Bagaroua, Konni, Bouza, sud Abalak, Madaoua), de Diffa (Goudoumaria, Mainé, Diffa, N'guigmi, Bosso et Sud N'Gourti) et de Zinder (Tanout, Tesker).

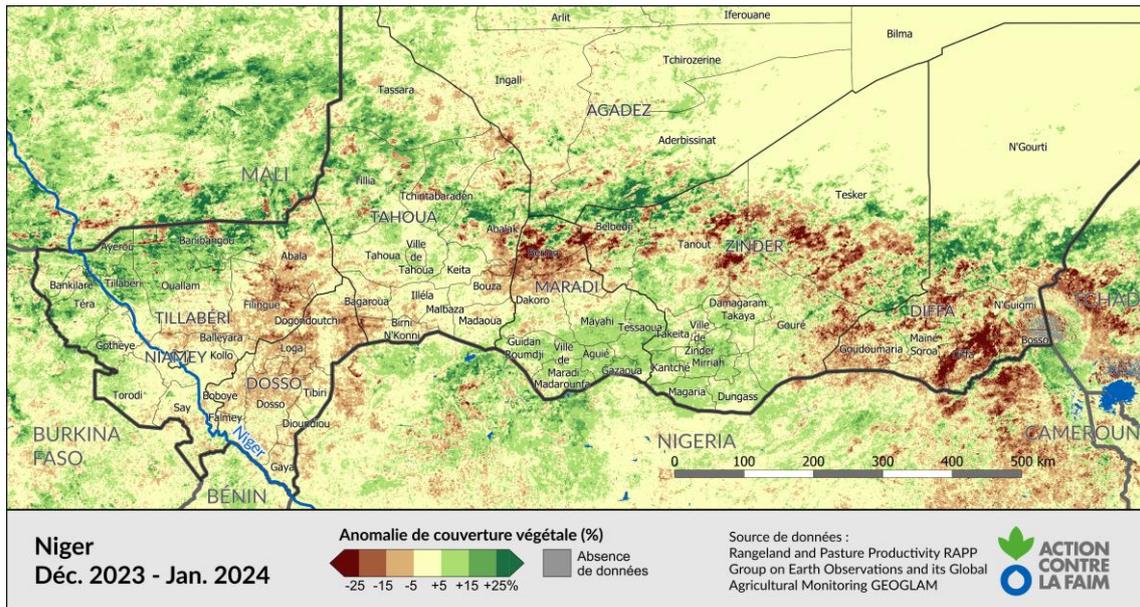


Figure 3 - Anomalie de la fraction de couverture végétale pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur le Niger

Les informations de ressources en pâturage transmises par des relais pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 (Figure 4) viennent confirmer les informations provenant des observations satellitaires. Ainsi, le pâturage est jugé insuffisant à très insuffisant sur 16% des sites, moyen sur 60% et suffisant sur environ 36% des sites suivis et ayant répondu pendant cette période de surveillance. L'état des ressources en pâturages est jugé très insuffisant vers le bassin du lac Tchad (Région de Diffa).

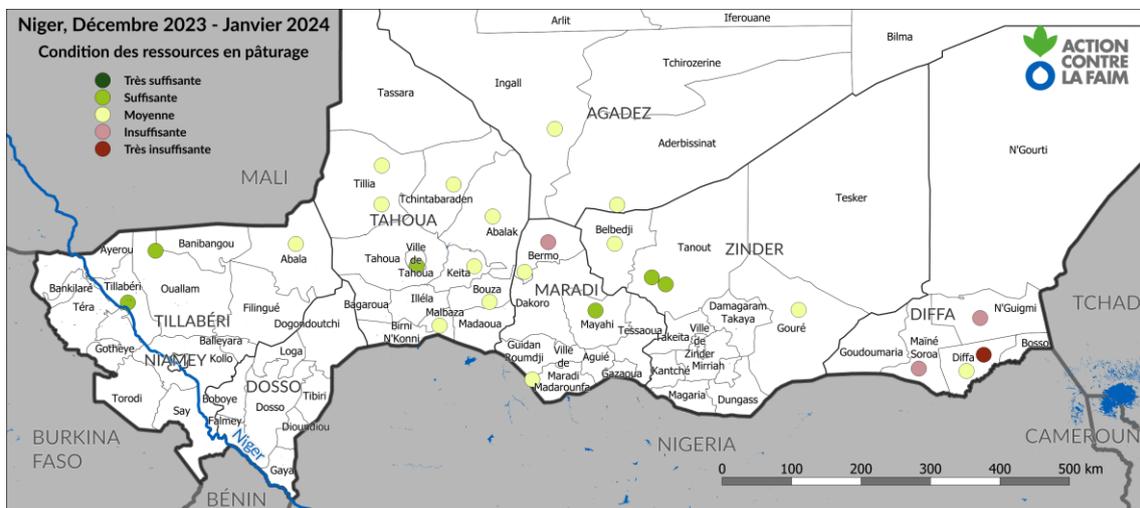


Figure 4 - État des ressources en pâturage pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur le Niger

RESSOURCES EN EAU ET SOURCES D'ABREUVEMENT DES ANIMAUX

La disponibilité des ressources en eau est jugée satisfaisante au niveau de l'ensemble des sites suivis à l'exception de la zone de Kellé à Gouré (Zinder). En effet, la situation globale des points d'eau d'abreuvement reste dominée par une disponibilité moyenne à suffisante pour plus de 90% des sites suivis en décembre 2023 et janvier 2024 (Figure 5).

En revanche, les ressources en eau sont appréciées comme insuffisantes dans la zone de Kellé à Gouré.

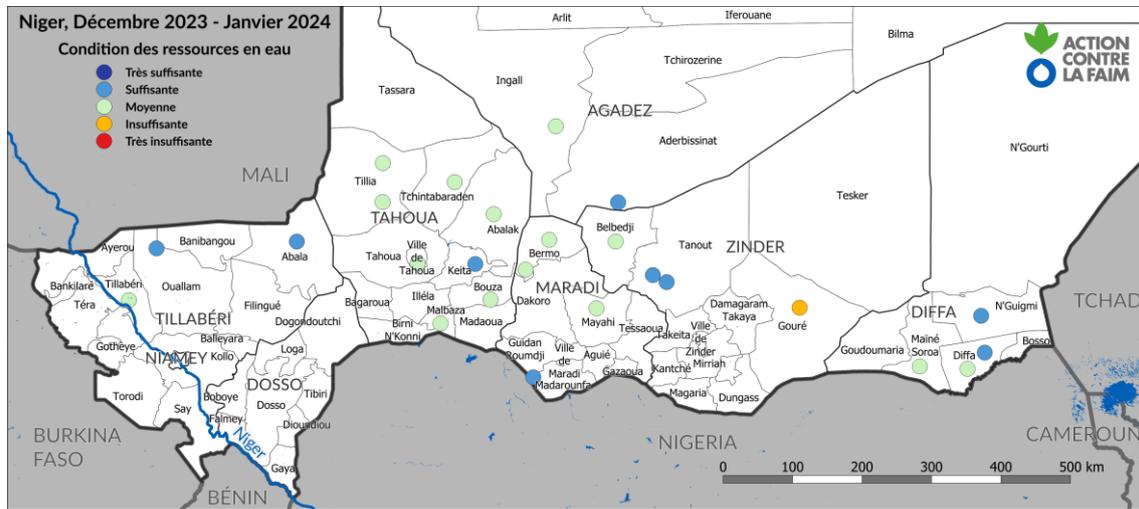


Figure 5 - État des ressources en eau pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur le Niger

L'abreuvement des animaux s'effectue aussi bien au niveau des eaux de surface (mares, fleuves et affluents) qu'au niveau des eaux souterraines. Les puits constituent 68% des sources d'abreuvement des animaux en cette période contre 52% la période précédente ; les mares constituent 20% ; les fleuves/lacs et 4% et les forages 8% (Figure 6).

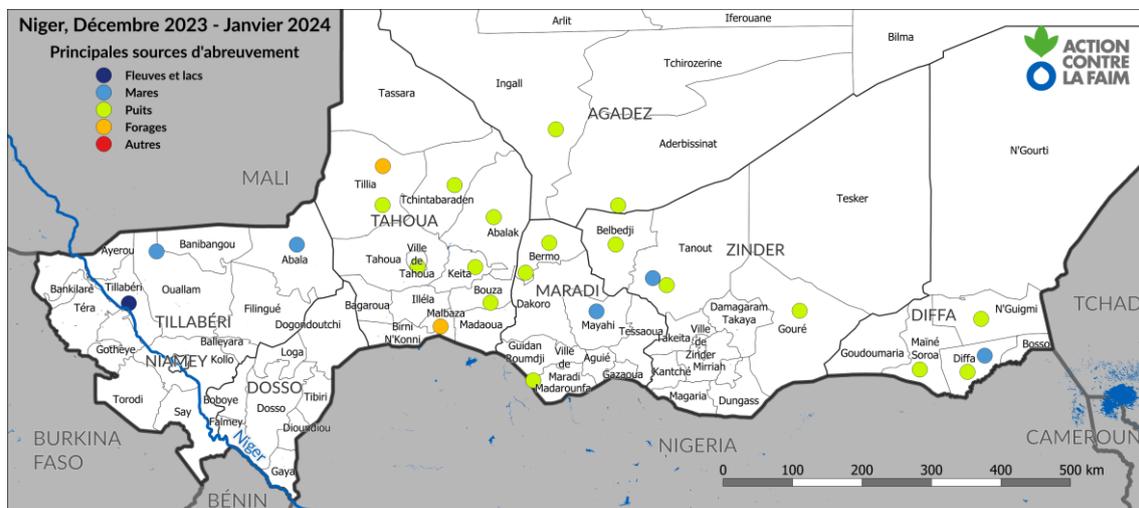


Figure 6 - Sources principales d'abreuvement pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur le Niger

FEUX DE BROUSSE

Pour cette période de décembre 2023 à janvier 2024, 32% des relais ont rapporté des cas de feux de brousse contre 42% soit une baisse de 10% par rapport à la période précédente. Ces cas ont été signalés dans les départements Tillia, Tchintabaraden (Tahoua), d'Aderbissinat (Agadez), de Bermo (Maradi), de Tanout et Belbéjji (Zinder). Il s'agit de feux de brousse de petite à grande intensité décimant du pâturage sur de grandes superficies. Rappelons que les feux de brousse sont généralement accidentels et causés par des feux de cuisine mal éteints et que leur propagation est favorisée par le degré d'assèchement du fourrage et la vitesse du vent.

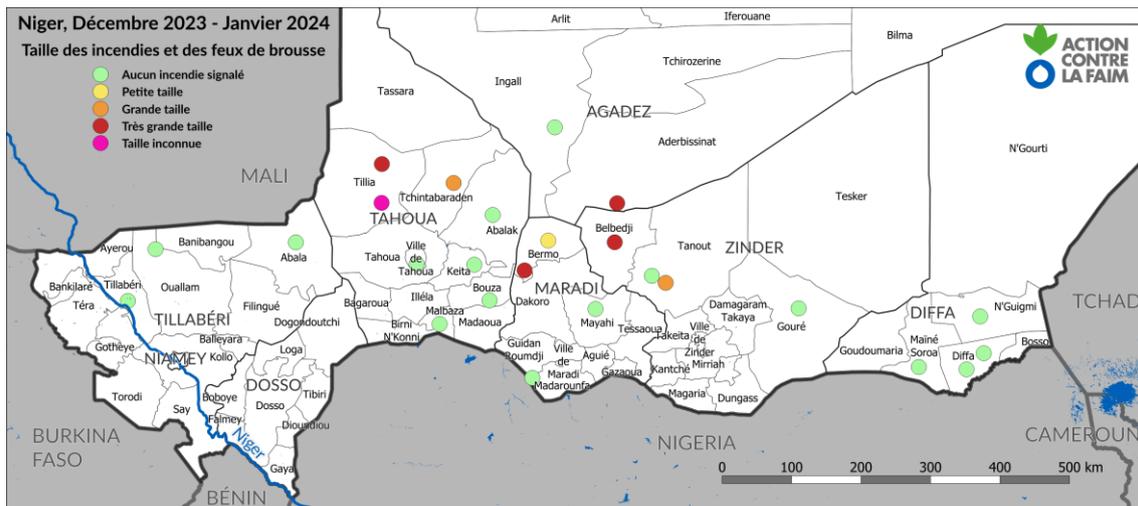


Figure 7 - Taille des incendies et des feux de brousse pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur le Niger

NOTE D'ÉTAT CORPOREL ET ÉTAT DE SANTÉ DES ANIMAUX

Pour cette période de suivi, la Note d'État Corporelle (NEC) des petits ruminants est jugée totalement positive. Ainsi, elle varie de passable à bonne sur l'ensemble des sites (44% et 56% respectivement) des sites. Cette situation même si elle reste positive, montre une dégradation avec les cas de bon qui passent de 64% à 56% comparé à la période précédente. Cet état corporel toujours satisfaisant pendant la période de décembre 2023 à janvier 2024 s'explique par la disponibilité encore acceptable du pâturage qui est accessible aux animaux (Figure 8).

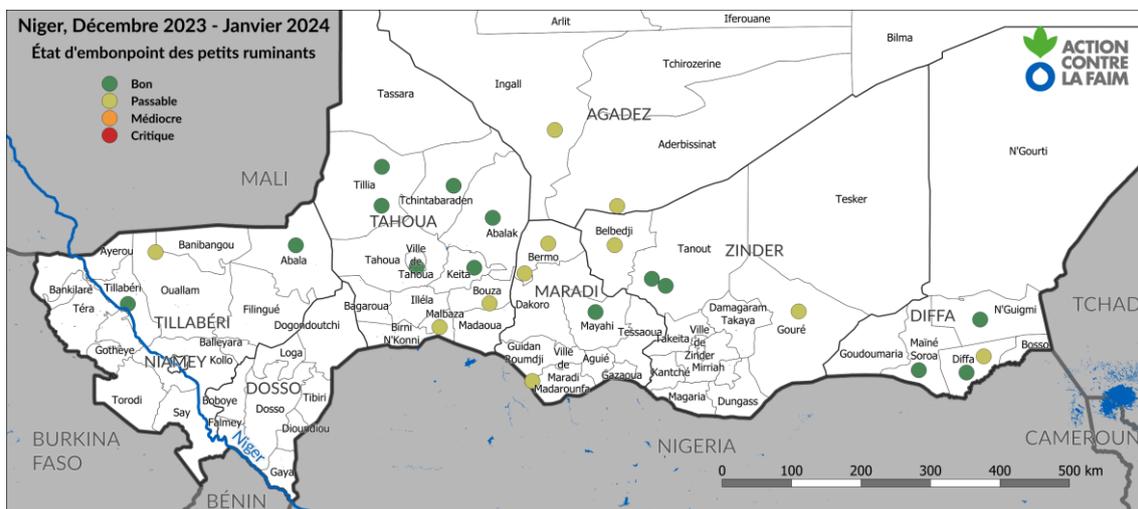


Figure 8 - État d'embonpoint des petits ruminants pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur le Niger

En ce qui concerne les gros ruminants, la NEC est jugée bonne sur 48% des sites contre 52% à la période précédente, passable sur 48% et médiocre sur 4% des sites suivis. Cette situation reste légèrement stable par rapport à la période précédente. (Figure 9).

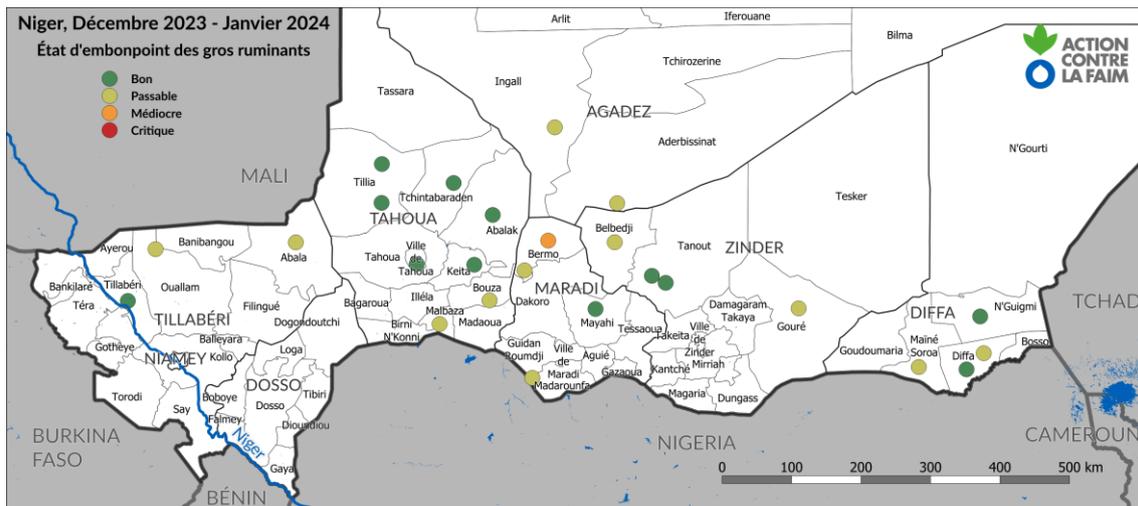


Figure 9 – État d'embonpoint des gros ruminants pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur le Niger

La situation sanitaire est stable sur l'ensemble des sites suivis au cours de la période de décembre 2023 à janvier 2024. Sur plus de 60% des relais ayant rapporté des cas suspects de maladies animales (Figure 10), aucun foyer de maladie à déclaration obligatoire n'a été signalé. Il s'agit essentiellement des cas de suspicions de pasteurellose, de clavelée, de pleuropneumonie, de dermatose nodulaire et de fièvre aphteuse observés respectivement à Ingal et Aderbissinat (Agadez), Abalak, Bouza, Keita et Tillia (Tahoua), Abala et Ouallam (Tillabéri), Bermo et Mayahi (Maradi), Gouré, Gangara et Belbédjé dans la région de Zinder.

Ces cas suspects de maladies sont pris en charge et maîtrisés par les services techniques de l'élevage et les Services Vétérinaires Privés de Proximité (SVPP).

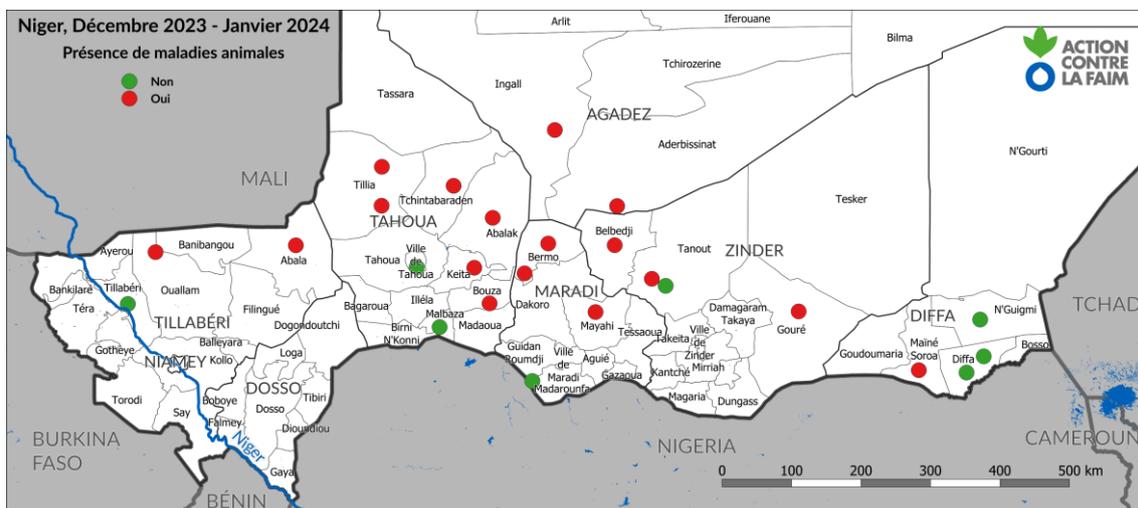


Figure 10 – Présence signalée de maladies animales pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur le Niger

Toujours sur la période de décembre 2023 à janvier 2024, 16% des relais ont rapporté des cas de mortalité animale. Cette mortalité est provoquée majoritairement par la maladie (Gadabédji, Gangara et Kellé), mais on rapporte également une mortalité causée par une intoxication alimentaire (consommation des tiges de sorgho) à Mainé Soroa. Au regard de cette situation, les SVPP se doivent de sensibiliser davantage les éleveurs de leur zone sur le programme de prophylaxie afin de prévenir les maladies animales.

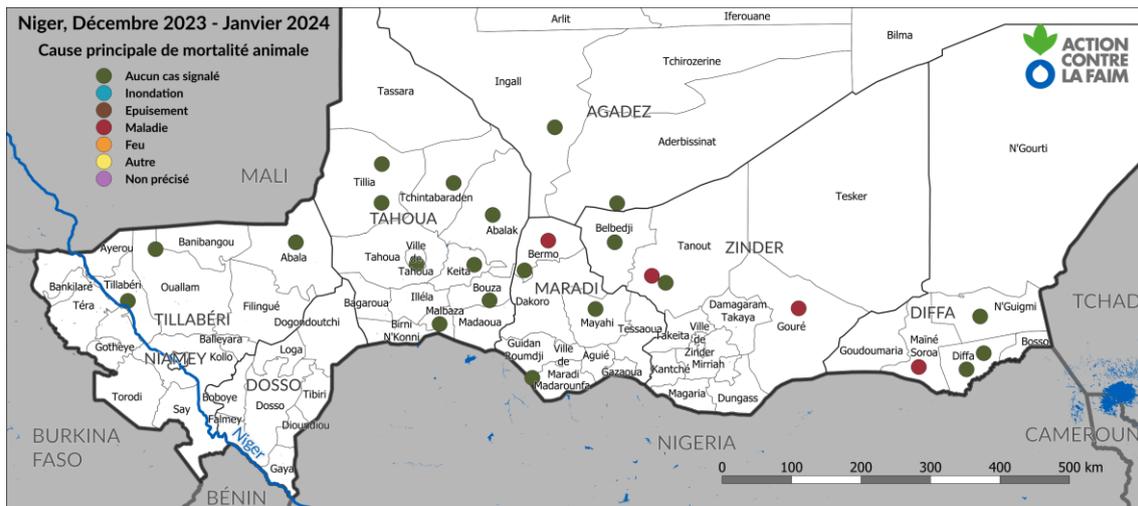


Figure 11 - Cause principale de mortalité animale pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur le Niger

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Pour cette période de décembre 2023 à janvier 2024, les relais ont signalé des cas de vols de bétail sur 45% de sites, contre 28% pour la **période précédente (octobre-novembre 2023)** soit une augmentation de 17% de cas. Ces cas de vol de petits et gros ruminants ont été rapportés à Ingall (Agadez), Kellé et Belbédji (Zinder) ; Gueskérou, Bosso et Mainé (Diffa), Gadabédji et Mayahi (Maradi), Telemcess et Tillia (Tahoua) et Abala (Tillabéri) (Figure 12).

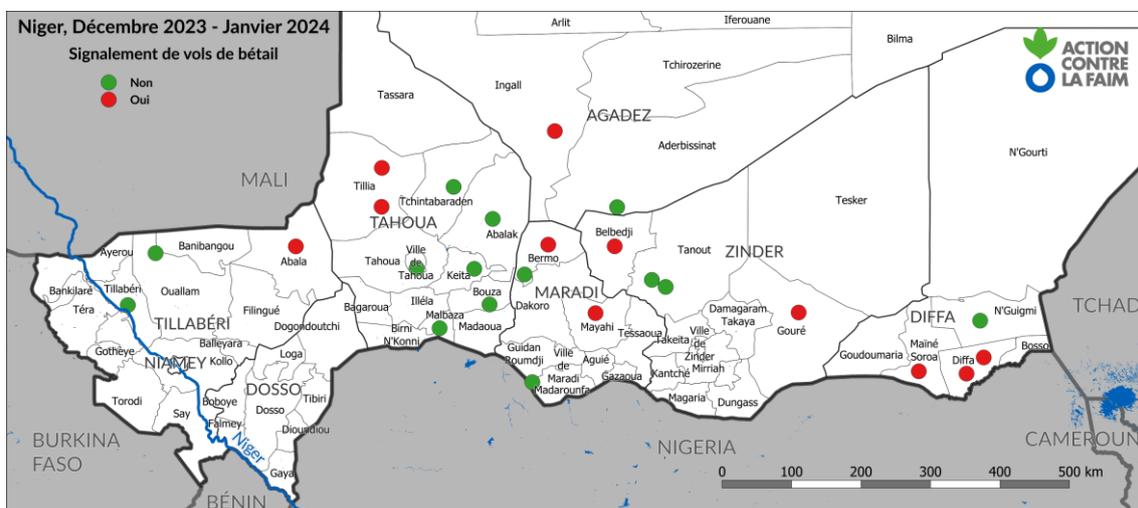


Figure 12 - Vols de bétail rapportés pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur le Niger

Au cours de cette période de rapportage (décembre 2023 – janvier 2024), 24% de relais ont rapporté des cas de conflits communautaires liés à l'accès aux ressources pastorales (eau et pâturage), contre 20% pour la **période précédente**. Ces conflits ont été signalés à Gadabédji et Bermo (Maradi), Tahoua et Karofane (Tahoua), Gangara (Zinder) et Mainé (Diffa) (Figure 13).

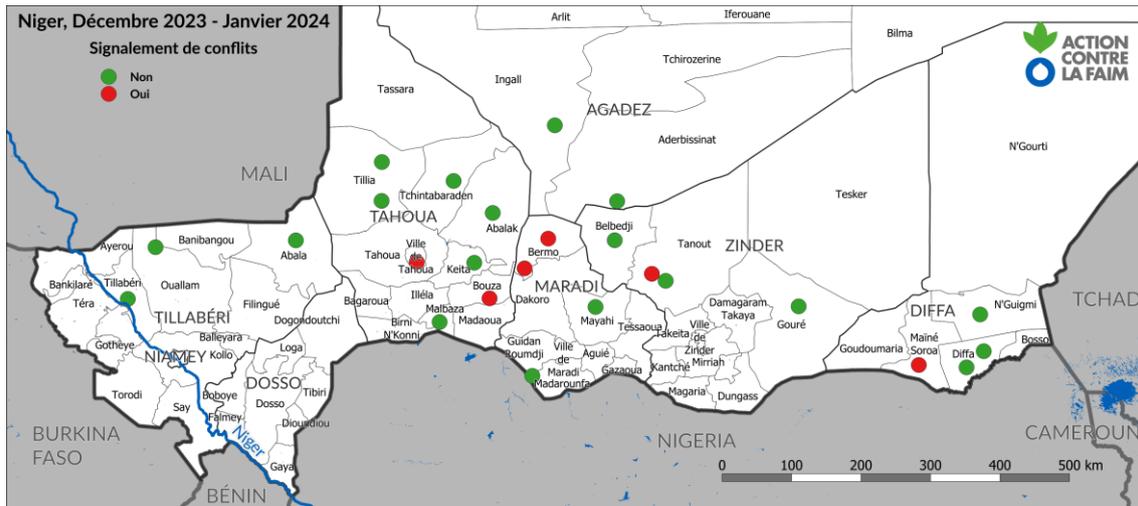


Figure 13 - Conflits signalés pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur le Niger

La situation sécuritaire au cours de la période de décembre 2023 - janvier 2024 (Figure 14) rapportée par les relais a enregistré une légère hausse par rapport à la période précédente. Ainsi le nombre de cas d'incidents rapportés passe de 24% à 28% sur les sites suivis. Ces incidents orchestrés par des Groupes Armées Non Etatiques (GANÉ) et autres bandits armés ont été rapportés dans la région de Diffa (Gueskérou), de Tahoua (Tillia et Talemcess), d'Agadez (Ingal), de Maradi (Bermo et Gadabédji et enfin de Tillabéri (Abala). Notons que l'État continu toujours à déployer de mesures pour sécuriser les populations et leurs biens à travers les positionnements des forces de défenses et de sécurité.

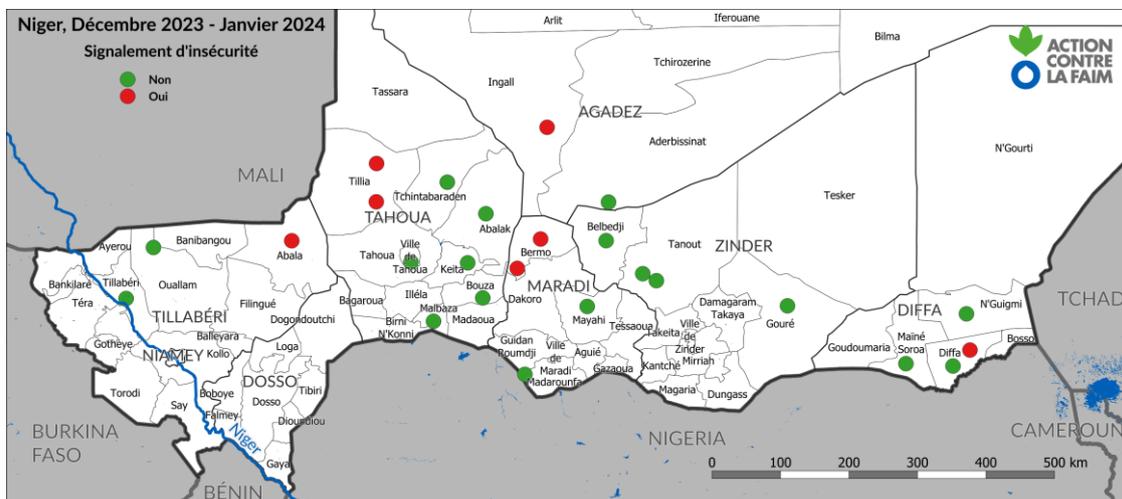


Figure 14 - Évènements d'insécurité signalés pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur le Niger

ACCES AUX MARCHES, APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPONIBILITE D'ALIMENT POUR BETAIL

Au cours de la période de décembre 2023 - janvier 2024, l'ensemble des marchés suivis étaient ouverts et accessibles aux usagers à l'exception de la zone de Kablewa (Diffa) où des perturbations temporaires au fonctionnement des marchés, dues à l'insécurité ont été signalées. (Figure 15).

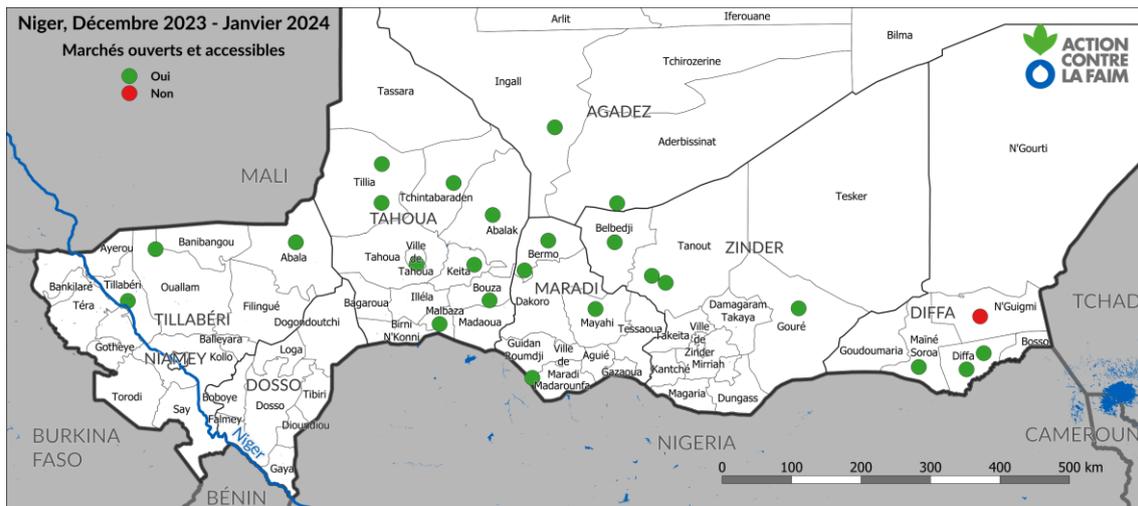


Figure 15 - Marchés ouverts et accessibles pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur le Niger

Les informations remontées par les relais pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 indiquent que 60% sites suivis ont bénéficié d'appui au secteur pastoral contre 56% pour la période précédente. Il s'agit entre autres de la campagne de vaccination gratuite des animaux, de la distribution gratuite et de la vente à prix modéré d'aliment bétail. Ces divers appuis sont fournis par l'Etat, les ONG et les Partenaires Techniques et Financiers et ils ont concernés les localités d'Ingal et Aderbissinat (Agadez), de Gueskérou, Mainé Soroa, Nguigmi (Diffa), Gadabedji, Tibiri et Mayahi (Maradi), de Tahoua, Keita, Abalak, Telemcess (Tahoua), d'Abala, Tondikiwindi (Tillabéri) et enfin Gangara dans la région de Zinder (Figure 16).

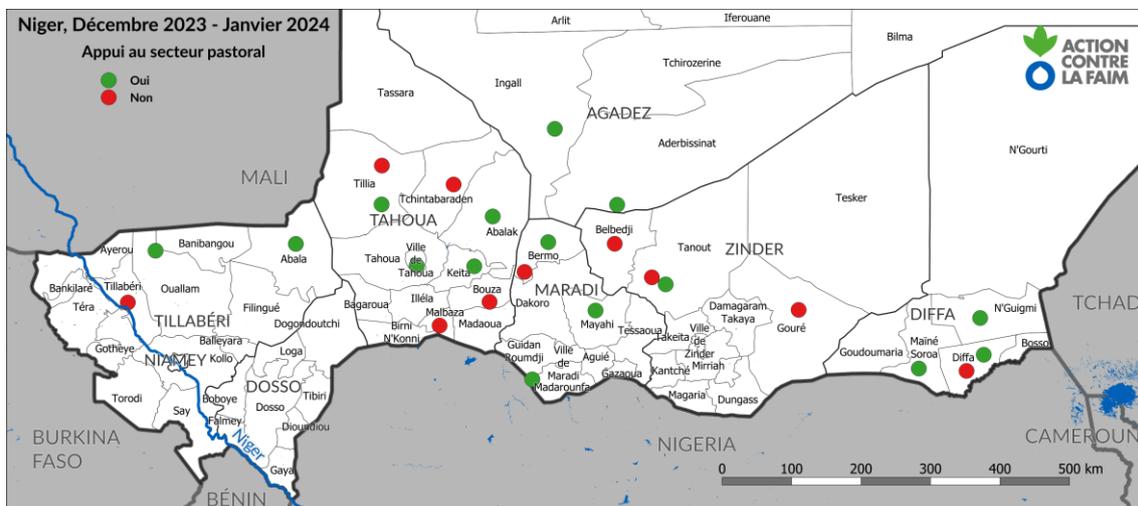


Figure 16 - Zones d'appui au secteur pastoral pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur le Niger

Au cours de cette période de décembre 2023 à janvier 2024, les pénuries d'aliment du bétail sont rapportées sur 32% des sites suivis contre 20% à la période précédente. Cette indisponibilité en aliment du bétail concerne les localités d'Abala (Tillabéri) de Telemcess (Tahoua), de Nguigmi et Gueskérou (Diffa), de Gadabédji et Bermo (Maradi), de Gangara et Kellé (Zinder) (Figure 17). Malgré cette légère hausse de sites en pénurie, notons que la demande d'aliment du bétail n'est pas encore très importante sur les marchés en cette période due à la disponibilité encore positive du pâturage et des résidus de culture.

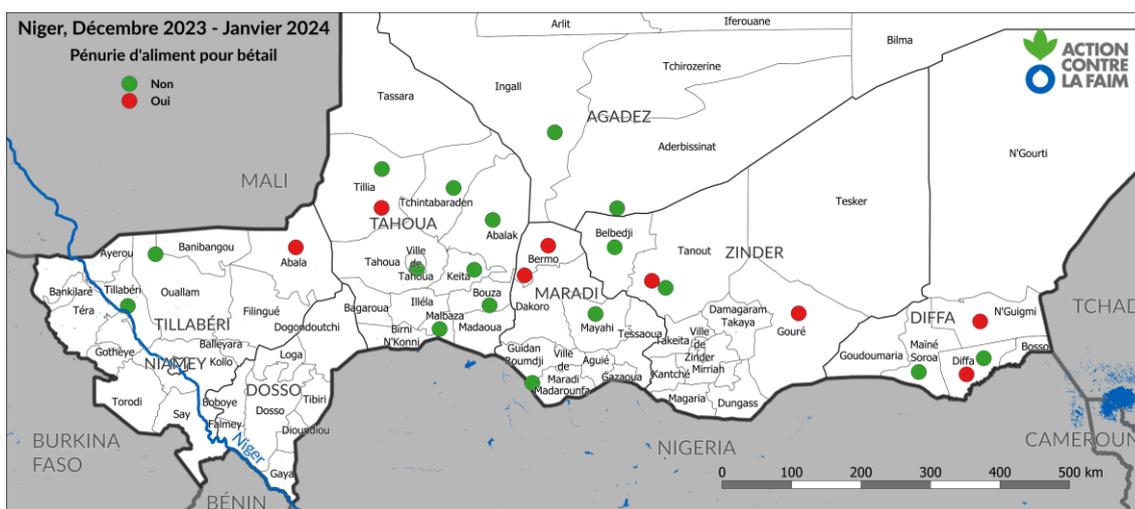


Figure 17 - Pénurie d'aliment pour bétail signalée pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur le Niger

SITUATION DES MARCHES

MARCHES A BETAIL ET DES PRODUITS AGRICOLES

Les prix du caprin, de l'ovin, de l'aliment de bétail usiné (tourteau) et du mil pour la période d'analyse de décembre 2023 à janvier 2024 sont consignés dans le Tableau 1.

Tableau 1 - Prix moyens relevés sur les marchés durant la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur le Niger

Région	Département	Marché à bétail		Riz	Mil	Sorgho	Aliment pour bétail (Tourteau)	Termes de l'échange caprin contre mil
		Caprin mâle	Ovin mâle					
		FCFA/tête						
Agadez	Aderbissinat	15000	50000	700	350	325	200	43
	Ingall	19000	50000	680	330	270	200	58
	Moyenne	17000	50000	690	340	298	200	50
Diffa	Diffa	21288	59781	630	425	395	210	50
	Mainé Soroa	22500	51000	541	270	244	150	83
	N'Guigmi			680				
	Moyenne	21894	55391	617	348	320	180	63
Maradi	Bermo	15750	47825	1080	475	550	153	33
	Mayahi	16575	56525	600	260	200	150	64
	Ville de Maradi	23000	68000	650	250	240	160	92
	Moyenne	18442	57450	777	328	330	154	56
Tahoua	Abalak	17500	30000	750	300	280	80	58
	Bouza	27500	66000	650	277	250	170	99
	Keita	18500	71500	700	255	188	140	73
	Malbaza	22500	61000	660	252	240	135	89
	Tahoua	32000	59000	650	300	300	150	107
	Tchintabaraden	27000	45000	700	270	300	160	100
	Tillia	24438	54750	750	303	278	220	81
Moyenne	24205	55321	694	280	262	151	87	
Tillabery	Abala	21000	60000	700	250		180	84
	Ouallam	27500	70000	600	260	260	200	106

	Tillabery	28500	59500	400	320	280	220	89
	Moyenne	25667	63167	567	277	270	200	93
Zinder	Belbedji	18000	48000	650	190	180	125	95
	Gangara	22000	52000	650	240	220	160	92
	Gouré	12500	32000	498	260	240	170	48
	Tanout	20000	45500	625	220	200	120	91
	Moyenne	18125	44375	606	228	210	144	80

Source : Réseau de relais sentinelles ACF

La période de décembre 2023 à janvier 2024 est marquée par une légère baisse des prix moyens des caprins de -1 à -5% sur les marchés suivis de Diffa, Tahoua et Maradi respectivement. Une légère hausse de +1% et +2% a été enregistrée sur les marchés suivis de Zinder et Tillabéri. En effet, la variation des prix en baisse est essentiellement due à la baisse de la demande liée à la perturbation des transactions commerciales occasionnées par la fermeture des frontières à la suite du coup d'Etat survenu le 26 juillet (Tableau 2).

Par rapport à la [même période de l'année passée \(décembre 2022 - janvier 2023\)](#), les prix moyens du caprin sont en baisse de -2% à -21% sur l'ensemble des marchés suivis à l'exception de ceux de Tillabéri qui ont enregistré une légère hausse de +8 (Tableau 2).

Tableau 2 - Prix moyen du caprin mâle par région en FCFA/tête

Région	Prix Caprin Mâle Déc. 2023 - Jan. 2024 (FCFA/tête)	Prix Caprin Mâle Oct.-Nov. 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)	Prix Caprin Mâle Déc. 2022 - Jan. 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)
Agadez	17000	17000	0	21500	-21
Diffa	21692	21944	-1	22200	-2
Maradi	17769	18688	-5	21583	-18
Tahoua	24234	25563	-5	30036	-19
Tillabéri	25667	25083	+2	23750	+8
Zinder	18125	18000	+1	22250	-19
Ensemble régions	21397	21931	-2	24654	-13

Source : Réseau de relais sentinelles ACF

Une légère baisse sur le prix moyen des ovins a également été observée sur l'ensemble des marchés suivis pendant la période de décembre 2023 à janvier 2024 par rapport au bimestre précédent variant de -1% à -7 % sauf pour les marchés d'Agadez et Tillabéri où les prix n'ont pas évolué.

Comparativement à la [même période de l'année passée \(décembre 2022- janvier 2023\)](#), les prix sont aussi en baisse de -10% à -16% sur l'ensemble des marchés suivis (Tableau 3).

Les données rapportées à l'ensemble des régions donnent une baisse du prix moyen de l'ovin de -2% sur les marchés suivis en cette période de décembre 2023 à janvier 2024. Cette baisse des prix est de -14% à la même période de l'année passée (décembre 2022- janvier 2023).

Tableau 3 - Prix moyen d'ovin mâle par région en FCFA/tête

Région	Prix Ovin Mâle Déc. 2023 - Jan. 2024 (FCFA/tête)	Prix Ovin Mâle Oct.-Nov. 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)	Prix Ovin Mâle Déc. 2022 - Jan. 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)
Agadez	50000	50000	0	57500	-13
Diffa	56854	57150	-1	66704	-15

Maradi	55044	58981	-7	64250	-14
Tahoua	55250	56156	-2	66089	-16
Tillabéri	63167	63250	-0	70333	-10
Zinder	44375	45438	-2	52000	-15
Ensemble régions	54156	55339	-2	63159	-14

Source : Réseau de relais sentinelles ACF

La période de décembre 2023 à janvier 2024 est marquée par une légère diminution du prix du kg de mil de -3% à -6% les marchés suivis d'Agadez, de Diffa, de Tahoua et de Tillabéri. Par contre il a été constaté une légère hausse de variant de +1% à +5% sur les marchés suivis de Maradi et de Zinder (Tableau 4).

Par rapport à la même période de l'année passée, ces prix sont en baisse de -5% à -21% sur les marchés suivis de Maradi, Tahoua, Zinder et Agadez. En revanche une hausse variant de +6 % à +34% a été observé au niveau des marchés suivi de Tillabéri et de Diffa.

Il convient de noter que sur l'ensemble des marchés suivis au cours de la période de décembre 2023 à janvier 2024, le prix moyen du prix du kg de mil a enregistré une légère baisse de -2% alors que cette variation est de -6% par rapport à la même période de l'année passée (décembre 2022- janvier 2023).

Tableau 4 - Prix moyen du mil en FCFA/kg par région

Région	Prix du mil Déc. 2023 – Jan. 2024 (FCFA/kg)	Prix du mil Oct.-Nov. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du mil Déc. 2022 – Jan. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)
Agadez	340	353	-4	430	-21
Diffa	373	385	-3	278	+34
Maradi	365	361	+1	386	-5
Tahoua	282	292	-3	342	-17
Tillabéri	277	295	-6	261	+6
Zinder	228	217	+5	258	-12
Ensemble régions	302	308	-2	321	-6

Source : Réseau de relais sentinelles ACF

Pour la période de décembre 2023 à janvier 2024, le prix du kg de sorgho a connu une légère baisse sur les marchés suivis de Diffa, de Maradi et de Tahoua période précédente. Cependant le prix moyen a augmenté de +6% à +15% sur les marchés suivis de Tillabéri et de Zinder (tableau 5).

La situation globale du prix moyen du sorgho sur l'ensemble des marchés suivis est restée stationnaire en cette période de rapportage.

Tableau 5 - Prix moyen du sorgho en FCFA/kg par région

Région	Prix du sorgho Déc. 2023 – Jan. 2024 (FCFA/kg)	Prix du sorgho Oct.-Nov. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du sorgho Déc. 2022 – Jan. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)
Agadez	298	298	0		
Diffa	345	361	-5		
Maradi	330	335	-1		
Tahoua	264	276	-4		
Tillabéri	270	255	+6		
Zinder	210	183	+15		
Ensemble régions	278	278	+0		

Source : Réseau de relais sentinelles ACF

Comparé à la période précédente, pour cette période de décembre 2023 à janvier 2024, le prix du kg de riz a connu une variation de +4% à +10% sur l'ensemble des marchés suivis d'Agadez de Zinder et de Maradi. Il est resté stationnaire à Diffa et Tillabéri, tandis qu'il a chuté de -1% sur les marchés suivis de Tahoua. Notons aussi que la variation du prix a augmenté de +7% sur l'ensemble des marchés suivis par rapport à la période précédente (tableau 6).

Tableau 6 - Prix moyen du riz en FCFA/kg par région

Région	Prix du riz Déc. 2023 - Jan. 2024 (FCFA/kg)	Prix du riz Oct.-Nov. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du riz Déc. 2022 - Jan. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)
Agadez	690	665	+4		
Diffa	620	620	+0		
Maradi	853	778	+10		
Tahoua	701	711	-1		
Tillabéri	567	567	0		
Zinder	606	569	+7		
Ensemble régions	680	665	+2		

Source : Réseau de relais sentinelles ACF

Au cours de cette période de décembre 2023 à janvier 2024, le prix de l'aliment du bétail a connu une hausse variant de +3% à +38% sur les marchés suivis Maradi et Zinder. Il a connu une baisse de -4% à -6% sur les marchés suivis de Diffa et Tillabéri. A Tahoua et Agadez les prix sont restés stationnaires. La baisse constatée par rapport à la [période précédente](#) est due principalement à la faible demande.

Comparativement à [la même période de l'année passée](#) (décembre 2022- janvier 2023), le prix moyen du kg d'aliment bétail a enregistré une baisse de -5% à -32% dans l'ensemble des marchés suivis à l'exception de ceux de la région de Tillabéri où une hausse de +7% a été constaté.

Rapporté à l'ensemble des régions, le prix moyen de l'aliment du bétail a enregistré une hausse de +2% sur la période de décembre 2023 à janvier 2024. Cependant, le prix moyen de l'aliment du bétail a baissé de -14% comparé à la même période l'année passée (décembre 2022- janvier 2023).

Tableau 7 - Prix moyen de l'aliment pour bétail (Tourteau) en FCFA/kg par région

Région	Prix aliment bétail Déc. 2023 - Jan. 2024 (FCFA/kg)	Prix aliment bétail Oct.-Nov. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix aliment bétail Déc. 2022 - Jan. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)
Agadez	200	200	0	210	-5
Diffa	190	202	-6	205	-7
Maradi	154	149	+3	227	-32
Tahoua	159	159	+0	185	-14
Tillabéri	200	208	-4	187	+7
Zinder	144	104	+38	172	-16
Ensemble régions	168	166	+2	195	-14

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales ACF

TERMES DE L'ÉCHANGE

Au cours de la période de décembre 2023 à janvier 2024, les termes de l'échange (TdE) caprin mâle contre mil sont légèrement positifs avec une variation de +2% à +9% sur les marchés suivis de Diffa, Agadez et de Tillabéri. Ils sont en revanche négatifs avec une variation de -2% à -6% Maradi, Tahoua et Zinder (Tableau 6). Elles restent toujours défavorables pour les éleveurs. Comparativement à la même période de l'année passée, les TdE sont globalement négatifs avec une variation de -2% à -27% sur l'ensemble des marchés suivis.

Les termes de l'échange (TdE) pour l'ensemble des marchés suivi des régions tend vers le négatif -1% en cette période de décembre 2023 à janvier 2024. Comparé à la même période de l'année passée les termes de l'échange (TdE) sont également négatifs de -8% sur l'ensemble des marchés suivi.

Tableau 8 - Termes de l'échange TdE caprin mâle contre mil en kg/tête par région

Région	TdE Déc. 2023 - Jan. 2024 (kg/tête)	TdE Oct.-Nov. 2023 (kg/tête)	Variation (%)	TdE Déc. 2022 - Jan. 2023 (kg/tête)	Variation (%)
Agadez	50	48	+4	50	0
Diffa	58	57	+2	80	-27
Maradi	49	52	-6	56	-13
Tahoua	86	88	-2	88	-2
Tillabéri	93	85	+9	91	+2
Zinder	80	83	-4	86	-8
Moyenne régions	71	71	-1	77	-8

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale ACF

Au cours de la période décembre 2023 à janvier 2024, les termes de l'échange caprin mâle contre mil en kg/tête sont en défaveur de l'éleveur pour 62% des marchés suivis, normaux auprès de 33% et favorables pour 4% des marchés suivis (Figure 18).

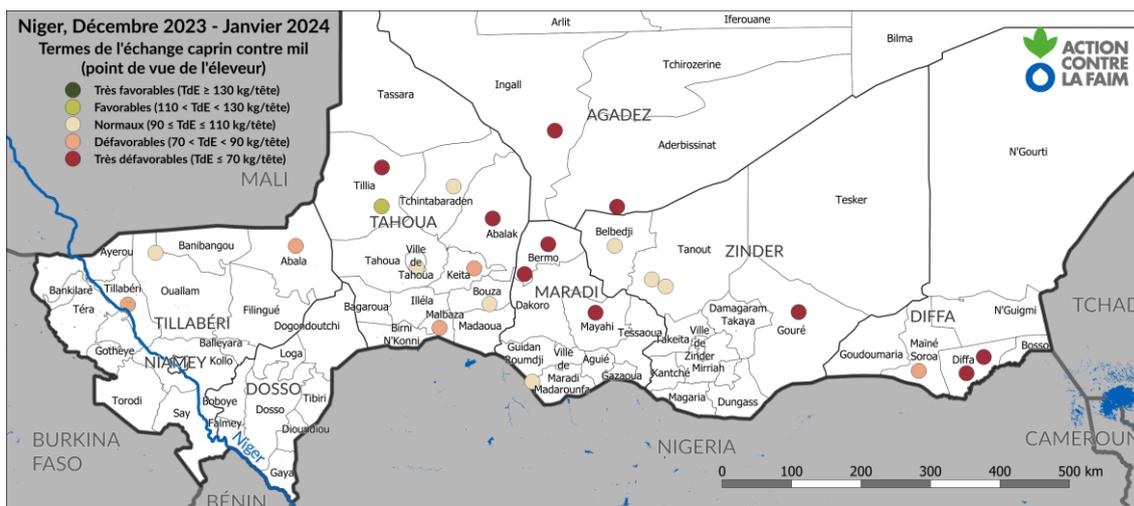


Figure 18 - Termes de l'échange caprin contre mil pour la période de décembre 2023 à janvier 2024 sur le Niger

CONCLUSION

RECOMMANDATIONS

- Partager le bulletin d'information à l'ensemble des acteurs surtout les Organisations Pastorales (OP) pour favoriser la redescende d'informations et la prise des décisions ;
- Renforcer les mécanismes de surveillance épidémiologique en impliquant activement les Services Vétérinaires Privé de Proximité (SVPP) dans les zones de forte concentration animale ;
- Poursuivre la surveillance pastorale et la diffusion des informations pastorales à l'endroit des pasteurs pour une transhumance apaisée ;
- Renforcer les capacités des comités de gestion des ressources et infrastructures pastorales ;
- Mettre en place un dispositif d'information sur la transhumance ;
- Mettre en place un dispositif d'actions anticipatoires pour la soudure pastorale qui sera probablement précoce particulièrement dans les zones de très faibles productions de biomasse ;
- Renforcer le dispositif de suivi des marchés ;
- Organiser des campagnes de sensibilisation sur la transhumance, sur les feux de brousse, sur la vaccination et déparasitage, etc. ;
- Sécuriser les ressources pastorales disponibles par la réalisation des bandes pares-feux ;
- Orienter les éleveurs vers les zones pastorales favorables et accessibles ;
- Orienter les éleveurs à promouvoir le déstockage pour une partie des animaux avant la période de soudure pastorale surtout pour les ménages les plus vulnérables ;
- Renforcer et prospecter d'autres canaux de diffusion de l'information issue de la surveillance pastorale ;
- Accompagner les organisations et les associations pastorales pour leur plaider auprès des parties concernées afin de lever les sanctions imposées au Niger et particulièrement la fermeture des frontières.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'informations merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour accéder aux bulletins
- www.geosahel.info pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- Abdou Hamidine (ACF-Niger) - ahamidine@ne.acfspain.org
- Chérif Assane Diallo (ACF-ROWCA) - cadioallo@wa.acfspain.org
- Clara LEVY (ACF-ROWCA) - clevy@wa.acfspain.org
- Erwann Fillool (ACF-ROWCA) - erfillol@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partie en partenariat avec la Direction du Suivi des Ressources Pastorales de l'Alimentation et de la Gestion des Risques (DSRP/A/GR) direction technique de la Direction Générale du Développement Pastoral, de la Production et des Industries Animales (DGDP/P/IA) du ministère de l'Élevage du Niger.



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie et de l'Union Européenne.

